

Lagon de Moorea //



SITE RAMSAR
NUMÉRO
1834



Surface :
6 756 ha

Date d'inscription :
15 septembre 2008

Coordonnées :
17° 30' S 149° 50' W

Résumé

Le lagon de Moorea entoure une île volcanique tropicale du Pacifique sud, ceinturée par un récif de corail. Il s'étend sur près de 7 000 ha, sur une largeur variant de 500 à 1 500 mètres.

Composé de milieux variés - plages, surfaces permanentes de faibles profondeurs d'eau de mer (lagons) et saumâtre (lagunes), récif de corail - le site fournit ressources et services indispensables pour les activités humaines de l'île : tourisme, loisirs, construction, pêche, protection du littoral, etc.

Ces activités et le changement climatique représentent aussi les principales menaces pour la survie de ces écosystèmes.

Importance internationale

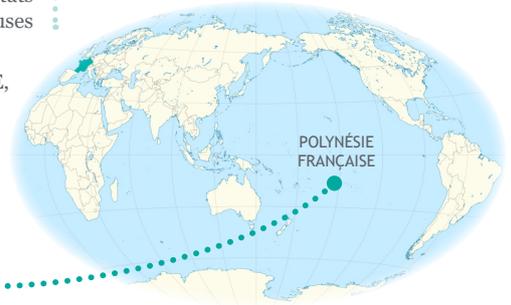
Le lagon de Moorea est le seul site Ramsar de Polynésie française.

Il offre un éventail original et unique de diversité géomorphologique et biologique qui offre habitats et de lieux de reproduction pour de nombreuses espèces marines et terrestres menacées.

La présence d'organismes de recherche (CRIOBE, R.Gump station) en font l'un des lagons les mieux suivis au monde.

Localisation générale

L'île de Moorea est située à 17 km de Tahiti, son île soeur, dans l'archipel de la Société en Polynésie française.



Lagon de Moorea

Services rendus par les zones humides

Les écosystèmes lagunaires, humides et terrestres font partie intégrante de la culture polynésienne.

Les lagunes et les récifs coralliens fournissent habitat, nourriture et lieux de reproduction à la faune et la flore associées.

Ils sont également source d'alimentation, de revenus économiques et de loisirs (pêche, plongée...). Moorea accueille chaque année plus de 100 000 touristes et 80% des activités qui leur sont proposées sont tournées vers la mer.

Les récifs coralliens contribuent au stockage du carbone à travers la fabrication de leur squelette calcaire.

Ces écosystèmes constructeurs protègent également le littoral contre les fortes houles et les tempêtes (cyclones, tsunamis).



Facteurs défavorables

Dans un contexte de développement économique et touristique très rapide, l'île a perdu près de 80% de son linéaire côtier naturel, principalement en raison d'aménagements ou de dégradations d'origine anthropique (remblais, équipements, aménagements touristiques...).

La qualité des eaux qui arrivent dans le lagon est insuffisante en raison de nombreux rejets d'eaux non traitées et des apports de terre liés à la destruction du couvert végétal. Les moyens de contrôle et surveillance du milieu (réglementaires, humains et logistiques) restent insuffisants.

La menace du changement climatique devient de plus en plus pressante avec des épisodes de blanchissement corallien de plus en plus fréquents depuis deux décennies.



Quatre espèces représentatives du site



CORAUX ACROPORES
(*Acropora sp.*)

Le genre *Acropora* compte plus d'une centaine d'espèces.

Ces coraux durs se développent dans une eau claire, non polluée, peu profonde (moins de 50 m), avec une salinité constante et une température supérieure à 20°C.

Ils contribuent à la création d'un écosystème récifal important et diversifié qui, outre son intérêt écologique, a une importance économique, sociale et culturelle majeure.

Sensibles au phénomène de blanchiment, ils sont fortement impliqués dans la régulation de l'effet de serre et du réchauffement climatique.



BÉNITIÉRIER COMMUN - "PAHUA"
(*Tridacna maxima*)

Le Bénitier commun est une espèce emblématique du lagon aussi appelé « Pahua ».

On le distingue des autres bénitiers grâce à sa coquille blanche et très asymétrique et son manteau généralement bleu.

Bien qu'ayant une croissance extrêmement lente, il peut atteindre des dimensions impressionnantes (jusqu'à 60 cm).

Son intérêt culinaire autant que décoratif, associés à une faible fertilité, expliquent son déclin et son classement sur la liste rouge de l'UICN.



POISSON-PAPILLON DE TAHITI
(*Chaetodon trichrous*)

Le poisson papillon est endémique de la Polynésie française.

On le trouve entre 0 et 25 mètres de profondeur à proximité des coraux Scléractiniaires où il s'abrite et dont il se nourrit grâce à son museau allongé.

Cette association avec les coraux en fait un bon indicateurs de la santé générale de l'écosystème corallien.



PLUVIER FAUVE - "TOREA"
(*Pluvialis fulva*)

Cet oiseau limicole qui niche dans la toundra sibérienne et dans l'ouest de l'Alaska, est un migrateur longue distance.

Il survole l'océan Pacifique sur des milliers de kilomètres jusqu'à la Nouvelle-Zélande.

Les navigateurs polynésiens l'utilisaient pour s'orienter entre Tahiti et Hawaii

Sur Moorea, le Pluvier fauve se repose volontiers dans la lagune de Temae.



Gestion et conservation

Depuis 2004, l'espace maritime de Moorea est régi par un Plan de gestion de l'espace maritime (PGEM) issu de la politique communale, des connaissances scientifiques et des communautés locales. Cet outil vise une gestion durable et raisonnée des activités, des espaces et des espèces et repose sur la concertation des usagers du lagon.

La révision du PGEM, initiée en 2015 et validée en 2021, a permis la création du comité de gestion de l'espace maritime (CGEM) pour mettre en place des actions de préservation pour un mieux vivre ensemble et pour les générations futures. Ses membres sont issus des domaines de la pêche, du tourisme et du loisir, de la culture, de l'environnement, de la recherche, de la municipalité et des services du Pays. La révision du PGEM a aussi abouti à la rédaction de règles de pêche, fixées par un arrêté du gouvernement, et à la mise en place d'un comité de gestion de la pêche.

En parallèle, la commune de Moorea-Maiao mène plusieurs projets pour améliorer la connaissance de ses zones humides littorales et leur matérialisation cartographique (Atlas de la biodiversité communale, révision du Plan général d'aménagement, portail géographique...).



Biodiversité

Les récifs coralliens de l'île abritent un très grand nombre d'espèces. Plus de 100 espèces de coraux, 600 espèces de poissons, 1 500 espèces de mollusques, 1 000 espèces de crustacés et 5 espèces tortues marines y sont présentes, pour ne citer que ces quelques groupes.

La lagune de Temae comprend différents types d'habitats : forêt littorale, forêt marécageuse à hibiscus des plages (*Talipariti tiliaceum*) avec la grande fougère indigène *Acrostichum aureum*, prairie salée à *Paspalum vaginatum*, roselière à roseau introduit *Typha domingensis*.

Elle est un site de repos et de nourrissage pour des oiseaux indigènes résidents comme l'aigrette sacrée (*Egretta sacra*), le canard à sourcil (*Anas superciliosa*), la sterne huppée (*Thalasseus bergii*) et d'oiseaux migrateurs comme le pluvier fauve (*Pluvialis fulva*), le chevalier errant (*Heteroscelus incanus*) ou le courlis d'Alaska (*Numenius tahitiensis*).



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.